

Canada Province de Québec
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Le 4 juin 2019

À une séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri tenue au Centre municipal au lieu et heure ordinaires de ce conseil, le mardi 4 juin 2019, conformément à l'article 145 du Code municipal, sont présents : messieurs Alain Castonguay, Marco Lizotte, Gaston Roy, Noël Alexandre, Roland Lévesque et Frédéric Dionne formant quorum sous la présidence de son honneur monsieur le maire Frédéric Lizotte, présent à la séance ainsi que monsieur Pierre Leclerc, directeur général.

Ouverture de la séance

Monsieur le maire Frédéric Lizotte constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

153-2019

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture a été faite à cette séance;

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Approbation des comptes
5. Comité de développement
6. Comité de la Famille et des Aînés
7. Emploi été vert
8. Soumissions – Remplacement d'un ponceau sous le chemin d'accès au Site d'enfouissement de la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
9. Assurance – Comité 150^e
10. Emploi été Canada
11. Société canadienne de la Croix-Rouge
12. Demande de madame Roxanne Morin – Cours de Zumba
13. Rapport de Gaétan Bolduc & associés (Calibration pompe/rapport d'analyse des surpresseurs)
14. Réparation d'une pompe (Gaétan Bolduc) – Eaux usées
15. Soumission — Analyse de vulnérabilité – Eaux usées
16. Soumission – Caméra de surveillance
17. DHC, avocats – Dossier madame Lucie Preneveau
18. Demande de l'école pour l'utilisation d'un local
19. Symposium de peinture du Kamouraska (26^e édition)
20. Politique et procédures en gestion des plaintes
21. Installation de pancartes sur les terrains de la municipalité et du MTQ
22. Correspondance
23. Période de questions
24. Demande de la FQM — Location salle (Maison de la culture « Léo — Leclerc)
25. Soumission pour la fourniture d'une pompe de chantier
26. Demande du Comité du 150^e

- 27. **Demande des Loisirs (Salle et équipements**
- 28. **Adhésion à Promotion Kamouraska**
- 29. **Conciergerie**
- 30. **Levée de la séance**

154-2019 **Adoption des procès-verbaux**

Monsieur le maire Frédéric Lizotte s'informe auprès des membres du conseil, à savoir s'ils ont reçu la copie du procès-verbal du 7 mai 2019 et celui du 20 mai 2019. Comme il appert et a été reconnu que chacun a reçu copie des procès-verbaux;

Procès-verbal du 7 mai 2019

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque
Et résolu unanimement de ratifier et de l'adopter.

Procès-verbal du 20 mai 2019

Il est proposé par : Roland Lévesque
Et résolu de ratifier et de l'adopter.

Monsieur Noël Alexandre mentionne qu'il est contre l'adoption du procès-verbal du 20 mai 2019.

À titre de directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, je soussigné, Pierre Leclerc, atteste que la municipalité dispose des sommes nécessaires pour acquitter les dépenses effectuées au mois de mai 2019, et ce, telles que présentées.

 Pierre Leclerc, directeur général

Le rapport de l'état des activités financières de la municipalité et du Site d'enfouissement de mai 2019 ont été déposés et remis aux membres du conseil.

155-2019 **Approbation des comptes**

Administration générale

Agro-Enviro-Lab	Analyse eau	85.08 \$
Alim. Louis Grenier	Atelier culinaire	19.51 \$
Baseball mineur	Commandite	125.00 \$
Boucher Richard	Commandite Broncos	200.00 \$
Canadien National	Signaux lumineux	279.00 \$
Déneig. Vincent Barbeau	2 ^e versement	3 157.79 \$
Fleuriste Beau Site	Café-rencontre, Émie	103.18 \$
Gravel Amélie	Rencontre COSMOSS	13.00 \$
Grossiste M.R. Boucher	Réseau distr. Pièces	328.20 \$
Hydro-Québec	Centre	2 069.38 \$
	Enseignes	88.55 \$
	Lumières de rues	415.60 \$
Leclerc Pierre	Déplacements	129.60 \$
Loisirs Thiboutot	Commandite tournoi	200.00 \$
Relais pour la vie	Commandite	150.00 \$
Visa Desjardins	Repas formation (2)	38.67 \$
Produits Suncor	Essence	147.32 \$

Postes Canada	Timbres	310.43 \$
Bell Canada	Téléphone	428.24 \$
Bell Mobilité	Service	114.31 \$
Gravel Amélie	Éveil musical	34.47 \$
Mallette	Honoraire	7 645.84 \$
Mun. St-Denis	Dépôt tables 150 ^e	25.00 \$
Alim. René Pelletier	Souper méchoui	348.18 \$
Asisto	Projet eau potable	3 811.42 \$
Boulangerie St-Philippe	Souper méchoui	121.50 \$
Chouinard Nancy	Souper méchoui	914.87 \$
Distribution B. Deroy	Souper méchoui	59.86 \$
Équip. Patrick Bérubé	Souper méchoui	13.94 \$
Garon Luce	Échange de vivaces	83.98 \$
Lavoie Dany	Souper méchoui	452.08 \$
Lévesque Alexandre	Musique souper	250.00 \$
Patate rive sud	Souper méchoui	135.00 \$
RACJQ	Permis tournoi poker 150 ^e	89.00 \$
Hydro-Québec	Eaux usées	1 107.01 \$
Michaud Isabelle	Méchoui	60.00 \$
Salaires	Mai	16 473.11 \$
Alim. Lucien Dubé	Méchoui 150 ^e	746.48 \$
Automation D'Amours inc.	Service professionnel	114.29 \$
Buro plus	Fourniture bureau	102.43 \$
Caillouette & associés	Contrat entr., rép lumières	527.03 \$
Capitale assurance	Assurance collective	1 306.09 \$
Chemtrade chemicals	Sulfate ferrique	3 761.61 \$
Construction H.D.F.	Balai mécanique	1 724.63 \$
Croix-Rouge	Contribution	170.00 \$
Dén. Daniel Michaud	Borne-fontaine	358.00 \$
Dionne Nicole	Média poste	72.60 \$
Équip. Patrick Bérubé	Entretien chemins	1 480.31 \$
FQM	Formation élus	2 276.52 \$
Fleuriste beau Site	Café-rencontre	25.00 \$
Fonds inf. territoire	Mutations	8.00 \$
Fortin sécurité	Pièces	126.21 \$
Gagné Marjolaine	Conciergerie	243.75 \$
Groupe Avantis BMR	Paillis, tuyau, bois	381.67 \$
Base 132	Journal mai	125.32 \$
IDC	Back up	31.04 \$
Jean Morneau	Taille haie, joint	458.48 \$
Landry Raynald	Vitres	45.00 \$
Lavoie France	Assemblée CRSBP Dégelis	128.64 \$
MRC Kamouraska	Évaluation, médiane	6 641.40 \$
Plomberie Chouinard	Gadge eau	27.08 \$
Produits Unique	Chlore, produits entr.	404.55 \$
Signalisation Lévis	Panneaux	<u>144.69 \$</u>

Total 61 458.94 \$

Solde dans EOP : 261 726.11 \$

Solde dans EOP – Avantages 103 765.80 \$

Site d'enfouissement

Mallette	Honoraires	2 730.66 \$
Équip. Patrick Bérubé	Pelle	229.95 \$
Guillaume Bouchard	Honoraires	5 794.74 \$
Hydro-Québec	Électricité	4 248.43 \$

MRC	Permis cours d'eau	<u>10.00 \$</u>
	Total	13 013.78 \$

Solde dans EOP : 127 618.33 \$

Solde dans EOP – Avantages 103 762.89 \$

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie de cette liste avant la séance du conseil, les comptes n'ont pas été lus. Monsieur le maire Frédéric Lizotte a mentionné le solde des comptes à payer, le solde aux livres et a demandé aux membres du conseil s'ils avaient des questions concernant ces comptes.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés et payés à qui de droit.

156-2019 **Comité de développement**

Monsieur Alain Castonguay, président, informe les membres du conseil qu'il y a eu une réunion pour discuter du dossier des nouveaux arrivants et du bottin.

157-2019 **Comité de la Famille et des Aînés**

Aucun sujet.

158-2019 **Emploi été vert**

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement : le conseil engage monsieur Zachary Émond pour combler le poste dans le cadre du programme emploi vert 2019.

159-2019 **Soumissions – Remplacement d'un ponceau sous le chemin d'accès au Site d'enfouissement de la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri**

Considérant que des soumissions ont été demandées par le biais du système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO);

Considérant que les soumissions ont été ouvertes le 9 mai à 11 h en présence de : monsieur Claude Dickner de Excavation Bourgoin Dickner, madame Marielle Caron de Transport en vrac St-Denis, monsieur Roland Lévesque, conseiller, monsieur Guillaume Bouchard, ingénieur et monsieur Pierre Leclerc, directeur général, les soumissions se détaillent comme suit :

ENTREPRISES	MONTANT Taxes incluses
Excavation Bourgoin Dickner	164 819.01 \$
Transport en vrac St-Denis	138 624.53 \$
Transport Pierre Dionne	130 998.30 \$
Construction R.J. Bérubé inc.	162 715.84 \$

Considérant que monsieur Guillaume Bouchard, de la firme Guillaume Bouchard Service, a analysé les soumissions et recommande au Conseil l'acceptation de Transport Pierre Dionne;

Pour tous ces motifs,

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et unanimement résolu que : la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri accepte la soumission de Transport Pierre Dionne au prix de 130 998.30 \$ taxes incluses. Le soumissionnaire devra respecter toutes les conditions énumérées dans le devis d'appel d'offres.

160-2019 **Assurance – Comité du 150^e**

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et unanimement résolu que : le conseil accepte d'ajouter sur sa police d'assurance le Comité des Fêtes du 150^e de Saint-Philippe-de-Néri concernant la responsabilité civile générale et l'assurance responsabilité erreurs et omissions. De plus, la municipalité avise le Comité du 150^e que cette assurance ne couvre pas les bénévoles à la CNESST. Le coût pour l'assurance a été évalué à environ 175 \$.

161-2019 **Emploi Été Canada**

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que: le conseil engage madame Rosalie Ouellet dans le cadre du programme Emploi Été-Canada.

162-2019 **Société canadienne de la Croix-Rouge**

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : 1) la municipalité accepte de renouveler l'entente services aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge pour trois (3) ans; soit les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 au coût de 170 \$ par année.

2) Le maire et le directeur général soient autorisés à signer les documents relatifs à cette entente.

163-019 **Demande de madame Roxanne Morin – Cours de Zumba**

Pour faire suite à la lecture de la demande de madame Roxanne Morin.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : le conseil accepte que des cours de Zumba soit tenus sur les terrains de la municipalité (aucuns frais); mais advenant que les cours se tiennent à l'intérieur de la salle municipale, le coût sera de 20 \$ par utilisation.

164-2019 **Rapport de Gaétan Bolduc & associés (Calibration pompe/rapport d'analyse des surpresseurs)**

Pour faire suite aux explications et de la lecture des documents.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : le conseil demande au directeur général de communiquer avec la firme Gaétan Bolduc et associés, pour les réparations des surpresseurs.

165-2019 **Réparation d'une pompe (Gaétan Bolduc) – Eaux usées**

Suite à la lecture des soumissions pour la réparation d'une pompe ou l'achat d'une nouvelle pompe.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : le conseil décide de faire l'achat d'une nouvelle pompe Flyght 3085.183. 600 volt, 3Hp @ 1700pm, au prix de 8 189.25 \$, ce prix comprend un escompte de 3% pour la vieille pompe. Des frais supplémentaires de 687.48 \$ seront facturés pour l'installation, la mise en marche et la modification de la pompe.

166-2019 **Soumission – Analyse de vulnérabilité – Eau potable**

Considérant que la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri est desservie en eau potable par un réseau d'aqueduc alimenté par des sites de prélèvement d'eau souterraine de catégorie 1. La municipalité doit donc, en vertu du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (RPEP), transmettre au ministre, tous les 5 ans ou d'ici le 1^{er} avril 2021, un rapport signé par un professionnel contenant les renseignements prévus à l'article 68 et leurs mises à jour, soit :

1. La localisation du site de prélèvement et une description de son aménagement;
2. Le plan de localisation des aires de protection immédiate, intermédiaire et éloignée, lequel doit permettre d'identifier les limites sur le terrain;
3. Les niveaux de vulnérabilité des aires de protection évaluées conformément à l'article 53;
4. Au regard de l'aire de protection éloignée, les activités anthropiques, les affectations du territoire et les événements potentiels qui sont susceptibles d'affecter la qualité et la quantité des eaux exploitées par le prélèvement;
5. Une évaluation des menaces que représentent les activités anthropiques et les événements potentiels répertoriés en vertu de l'item 4;
6. Une identification des causes pouvant expliquer ce qui affecte ou a affecté la qualité et la quantité des eaux souterraines exploitées par le prélèvement, en fonction de l'interprétation des données disponibles, notamment celles obtenues dans le cadre des suivis de la qualité des eaux brutes et distribuées, exigée en vertu du *Règlement sur la qualité de l'eau potable* (chapitre Q-2, R-40).

Considérant que des soumissions sur invitation ont été demandées aux firmes suivantes :

Entreprise	Montant sans taxes
Akifer	10 900.00 \$
LNA hydrogéologie environnement	13 549.00 \$
Laboratoire expertise RDL	8 700.00 \$
Envir'eau puits	6 300.00 \$

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu à l'unanimité que: la municipalité retienne la soumission de la firme Envir'eau puits au montant de 6 300 \$ plus taxes. Le soumissionnaire devra respecter toutes les conditions énumérées dans le devis d'appel d'offres.

167-2019 **Soumission – Caméra de surveillance**

Les membres du conseil demandent au directeur général de communiquer avec la firme Alarme C. Pelletier pour obtenir une soumission avec 8 canaux et connaître la garantie.

168-2019 **DHC, avocats – Dossier madame Lucie Preneveau**

Pour faire suite aux explications de monsieur Alain Castonguay, conseiller, les membres du conseil demandent au directeur général de faire la lecture de la mise en demeure à madame Lucie Preneveau, datée du 21 mai 2019 et de la lettre que madame Preneveau a transmise à l'avocat de la municipalité.

169-2019 **Demande de l'école pour l'utilisation d'un local**

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu à l'unanimité que : la salle soit louée gratuitement (en cas de pluie) pour les cours d'éducation physique jusqu'à la fin de l'année scolaire et de prêter la salle à la Maison de la culture Léo-Leclerc les 27 et 28 juin prochain pour la remise des bulletins.

170-2019 **Symposium de peinture du Kamouraska (26^e édition)**

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : le conseil ne participe pas à cet événement.

171-2019 **Politique et procédures en gestion des plaintes**

Considérant que la municipalité désire :

- ❖ améliorer la procédure et la gestion des plaintes pour mieux cadrer sa vision du Service à la Clientèle;
- ❖ prescrire l'excellence des services offerts aux citoyens;
- ❖ également être à l'écoute des contribuables du territoire et veut améliorer, dans la mesure de ses moyens, les services, le cas échéant.

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu à l'unanimité que : le conseil adopte la « politique et procédures en gestion des plaintes » qui est à l'annexe « A ».

172-2019 **Installation de pancartes sur les terrains de la municipalité et du MTQ**

Le directeur général informe et présente aux membres du conseil les des pancartes qui ont été installées sur le terrain du Ministère des Transports ainsi que sur ceux de la municipalité, un rapport a été fait à la Sureté du Québec.

173-2019 **Correspondance**

Les membres du conseil ont pris connaissance des documents suivants :

- Entretien J. Caron : Offre de services
- MTQ : Projet asphaltage autoroute 20
- Éric Lévesque (Chef pompier) : Changement du Centre de réponse 9-1-1
- Gilles Plourde, inspecteur : Dossier Hélène Raymond
- FQM : Compte rendu sur la formation des élus
- Offre d'emploi : Travailleur autonome (indépendant)
- Développement Bérubé : Rencontre avec l'ingénieur

Afin qu'ils soient soumis à la connaissance des membres du conseil avant de les déposer aux archives.

174-2019 **Période de questions**

Toutes les réponses aux questions posées ont été données lors de la séance.

175-2019 **Demande de la FQM- Location salle (Maison de la culture « Léo-Leclerc »)**

Pour faire suite aux explications.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : la salle soit louée au prix de 50 \$ par journée de formation.

176-2019 **Soumission pour la fourniture d'une pompe de chantier**

Considérant que des soumissions sur invitation ont été demandées à Plomberie Fernand Bernier et fils et Équipement Richard D'Anjou Inc.

Considérant que les soumissions se détaillent comme suit :

Plomberie Fernand Bernier et fils : 720.75 \$ plus taxes

Équipement Richard D'Anjou : 810.98 \$ plus taxes et 10% d'escompte si payé avant dix (10) jours.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : le conseil accepte la soumission d'Équipement Richard D'Anjou, pour la fourniture d'une pompe de chantier Tsurumi 2/3 HP, 62 GPM 2 pouces, boyau 2 X 50 pieds avec connecteur et adaptateur camlock, au prix de 810.98 \$ plus taxes moins escompte de 10% payable avant 10 jours.

177-2019 **Demande du Comité du 150^e**

Considérant que le Comité des Fêtes du 150^e n'avait les autorisations nécessaires pour ouvrir un compte bancaire;

Considérant que la municipalité avait dans un compte réservé des montants qui avaient été accumulés pour les Fêtes du 150^e.

Considérant que le Comité des Fêtes du 150^e désire avoir les montants qui ont été déposés à la municipalité.

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : la municipalité fasse un chèque au Comité des Fêtes du 150^e, au montant de 16 885.84\$ provenant des comptes suivants :

Numéro compte	Montant
59-13101-000	11 292.85 \$
01-27900-001	13 772.35 \$
Sous-total	25 065.20 \$
02-11000-610	(-8 179.36 \$)
Total	16 885.84 \$

178-2019 **Demande des Loisirs (Salle et équipements)**

Pour faire suite à la lecture de la demande des Loisirs Thiboutot.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : le conseil accepte de louer la salle gratuitement aux Loisirs pour les festivités de la St-Jean, le terrain de jeux lors de journées de pluie et prêter des tables et chaises pour le BBQ.

179-2019 **Adhésion à Promotion Kamouraska**

Considérant qu'une rencontre a eu lieu le 3 juin 2019 avec madame Pascale Dumont-Bédard, directrice générale, concernant les activités et les avantages d'adhérer à Promotion Kamouraska.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : le conseil accepte d'adhérer à Promotion Kamouraska pour l'année 2019, au coût de 500 \$.

180-2019 **Conciergerie**

Considérant que madame Marjolaine Gagné a avisé la municipalité que pour des problèmes de santé; elle devrait s'absenter pour une période d'environ 6 semaines;

Considérant que monsieur Éric Tremblay a offert ses services pour faire le ménage de la salle municipale en échange de la location de la salle, les vendredis soir pour des cours de karaté.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : la municipalité accepte l'offre de monsieur Éric Tremblay.

181-2019 **Levée de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : la présente séance soit levée à 20 h 57.

Frédéric Lizotte,
Maire

Pierre Leclerc
Directeur général

Je, Frédéric Lizotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.